

## L'EXPERTISE ERGOLOGIQUE



**Auteur:** Jean-Pierre Lauwereys, Jean-Luc Fagnart, Alberto Parada

**Format:** Livre

**Date de parution:** 2020-11-12

**Prix:** 79.00

[Cliquez ici pour plus de détails.](#)

[Cliquez ici pour acheter ce livre.](#)

L'auteur a entrepris la rédaction de cet ouvrage pour rapporter son expérience de trente années de pratique ergologique. Une expertise ergologique est demandée par des Tribunaux, des compagnies d'assurances, ou par un particulier. Ce type d'expertise vient généralement en complément d'une expertise médicale. L'ergologue est désigné ou sollicité pour évaluer la perte socio-économique d'une personne atteinte par une maladie, ou qui présente les séquelles d'un accident de travail ou de la vie privée. Il peut encore être appelé à donner un avis sur des points particuliers de la capacité à occuper un poste de travail précis, comme celui de la conduite de véhicules ou d'engins de chantiers, par exemple. En une douzaine de chapitres, l'auteur entraîne le lecteur sur les sentiers de l'ergologie, depuis la création du premier outil jusqu'aux domaines d'intervention de l'ergologue. La matière est introduite tout d'abord par une synthèse de l'histoire de l'évolution de l'Homme dans sa relation au travail, suivie d'une description de l'ergologie, de l'ergonomie et de l'ergothérapie ainsi que de la méthodologie de l'examen ergologique, tout en abordant le problème de la simulation. Suivent, à maillages d'exemples, les approches des séquelles rencontrées, telles que celles des suites de traumatismes crâniens, du rachis des membres, de la main, de maladies professionnelles, de la prise en compte de la douleur, des dépendances, dont celle à l'alcool. Viennent ensuite les champs et les outils d'investigation : des dispositions intellectuelles, l'effet Flynn ; de la psychomotricité ; d'un facteur sensoriel : la vision et de la personnalité. Après l'étude du marché du travail, un dernier chapitre est consacré à des examens ergologiques particuliers, tels que : le bilan de compétences ; l'examen psychologique et l'évaluation de l'aptitude à la conduite. Cet ouvrage intéressera particulièrement les magistrats, avocats, assureurs, médecins, psychologues impliqués dans l'expertise de victimes d'accidents ou de maladies.